

Claudine VERNOU-MAGISTER

RECHERCHES SUR LES LAMPES ANTIQUES EN POITOU-CHARENTES

L'étude que nous présentons ici est le résultat partiel d'un travail universitaire effectué en 1988-89 (1). Elle s'appuie sur l'analyse de 180 lampes et fragments de lampes remarquables, sélectionnés pour leur provenance locale (2). Cet inventaire n'est pas exhaustif, d'une part, parce qu'au gré des fouilles et des sondages archéologiques menés depuis 1989, de nouveaux spécimens ont été mis au jour, d'autre part, parce que nous n'avons eu connaissance que très récemment de découvertes anciennes (3).

Dans cet article nous mettrons l'accent sur la provenance, le contexte archéologique, la typologie, l'origine et enfin l'utilisation des lampes étudiées.

I. LA LOCALISATION DES DÉCOUVERTES

Le matériel analysé provient de quatorze sites régionaux, indiqués sur la carte (Fig. 1). Ces emplacements sont de cinq types :

- des agglomérations antiques importantes : Saintes et Poitiers,
- des agglomérations secondaires : Béruges, Chassenon, Luxé (La Haute-Terne), Naintré (Vieux-Poitiers),
- des *villae* : Chavagné (La Fougeoire), Saint-Jean-d'Angély,
- un camp militaire : Aulnay-de-Saintonge (Rocheroux),
- un atelier isolé : Bellefonds (Le Pont-du-Jard).

Nous voyons, sur la carte, que dix sites ont livré moins de cinq objets ; mais sur la plupart des chantiers, les lampes se comptent à l'unité. Seules les communes d'Aulnay, Saintes et Poitiers dépassent la dizaine, voire la cinquantaine d'exemplaires. Plusieurs explications viennent éclairer ce phénomène. Tout d'abord, nous remarquons la liaison étroite entre la localisation des découvertes et le réseau routier avec, en particulier, l'importance très nette de l'axe Bordeaux-Tours comme élément fixateur de la consommation de lampes. Plus on s'éloigne de cette voie et plus ces dernières se raréfient. Les plus fortes concentrations de matériel sont enregistrées à Saintes et à Poitiers, c'est-à-dire dans deux milieux fortement urbanisés, chacune de ces villes ayant été, à un moment donné, capitale de l'Aquitaine. Ces deux sites sont bien desservis par les routes

et donc bien ravitaillés, en huile par exemple. La demande de la population, en matière de produits importés, céramiques surtout, est loin d'y être négligeable. Bien que relativement loin de Rome, Pictons et Santons ont, eux aussi, cédé à la tentation de posséder des objets typiques de la vie quotidienne italienne.

Une agglomération secondaire comme Béruges a vraisemblablement profité de l'existence, à proximité, du grand marché de consommation qu'était la ville de Poitiers.

A Aulnay, l'existence même d'un camp de vexillation abritant des soldats de la légion II *Augusta* et de la XIV *Gemina*, militaires d'origine italienne, suffit à expliquer la présence de nombreuses lampes. On connaît, en effet, l'importance du rôle joué par les légionnaires dans la diffusion, au sein des provinces de l'Empire, des objets appartenant à leur vie courante et, en particulier, du luminaire. Les fouilles menées sur les camps du *limes* l'ont prouvé à maintes reprises.

Ces concentrations plus importantes ne doivent cependant pas masquer la réalité. En dehors de ces exceptions, les lampes restent des objets rares, surtout en milieu rural. Seules deux *villae*, par exemple, ont livré un peu de matériel. Sans doute les lampes ont-elles subi, dans cette région plus qu'ailleurs, la concurrence d'autres types d'éclairage comme les chandelles de suif ou les torches, luminaires couramment utilisés, car il était facile de se les procurer et ils ne devaient pas coûter trop cher. Malheureusement, il n'en reste que peu, ou pas, de traces.

II. LE CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Les lampes ont été découvertes, en majorité, dans des secteurs d'habitat. Elles avaient été, la plupart du temps, jetées dans des fosses, des dépotoirs ou des puits, ou appartenaient à des remblais, c'est le cas notamment à Saintes, à Béruges et à Aulnay. Certains fragments ont, cependant, été trouvés en liaison directe avec un sol d'habitation, à Chavagné par exemple. Il semble qu'en général les lampes étaient, avant tout, des objets domestiques.

Toutefois, quelques spécimens ont été mis au jour

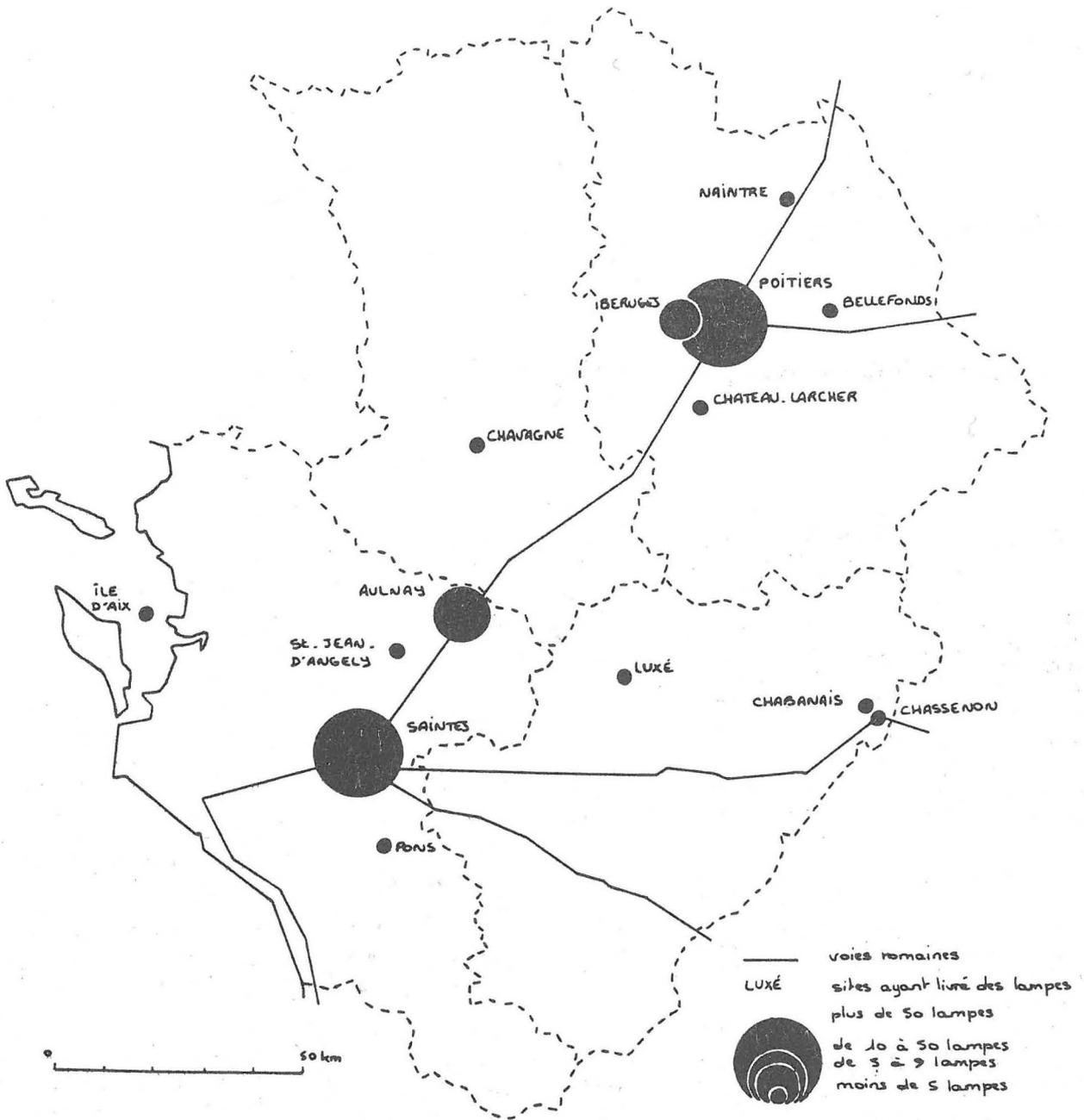


Figure 1 - Répartition des lampes dans la région Poitou-Charentes.

dans des tombes ou à proximité d'un sanctuaire. Tel est le cas de cinq exemplaires découverts dans la nécropole des Dunes et d'un autre, trouvé près d'un sanctuaire privé, à Poitiers. Leur fonction votive ou funéraire ne fait aucun doute mais, rapportée aux 180 objets répertoriés dans la région, il est clair que cette utilisation de la lampe n'est pas courante.

A Bellefonds enfin, une lampe ressemblant à un chandelier (type *Tüllenlampe*) a été découverte à proximité d'ateliers de potiers, néanmoins elle n'est pas issue des fours à céramique commune trouvés sur le site. D'ailleurs, nulle part, pour le moment, il n'y a, dans la région, de traces prouvant l'existence d'une production locale de lampes.

III. LES DIFFÉRENTS TYPES DE LAMPES RENCONTRÉS DANS LA RÉGION

La réalisation d'un diagramme (Fig. 2) nous a permis de visualiser les différents types de lampes en terre cuite rencontrés dans la région (Fig. 3 et 4). Notons, d'ores et déjà, le pourcentage élevé, 22,9%, de fragments de type indéterminé (colonne XV), donc inexploitable.

Peu de lampes sont antérieures au 1^{er} s. de n.è. (types I et II). Leur existence s'explique par la précocité des importations de céramiques, d'origine italienne, dans les villes de Saintes et de Poitiers.

Plus répandues sont les lampes à bec triangulaire ou rond encadré de volutes (types III et IV). Elles font respectivement 6,1 et 9,5 %. Leur nombre important est

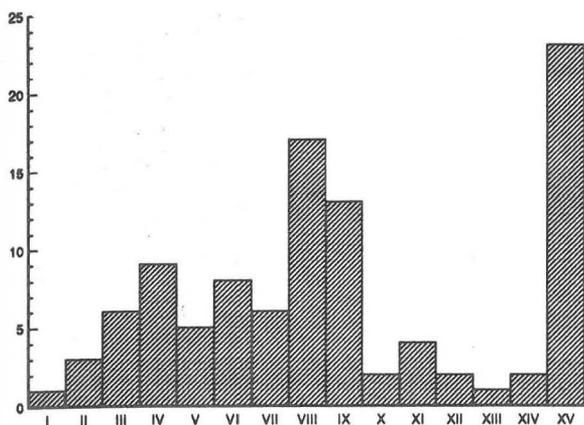


Figure 2 - Histogramme représentant le nombre de lampes existant pour chaque type étudié :

- I. Lampes helléniques (Ponsich IA) et de tradition hellénistique ;
- II. Lampes tardo-républicaines (Deneauve I et III) ;
- III. Lampes à bec triangulaire et volutes simples (Deneauve IVA) ;
- IV. Lampes à bec rond et volutes doubles (Deneauve V) ;
- V. Autres types de lampes à volutes :
à deux becs et anse plastique (Deneauve VB) ;
à volutes inachevées (Deneauve VD) ;
à volutes dégénérées (Deneauve VG) ;
- VI. Fragments de lampes à volutes ;
- VII. Lampes à bec rond (Deneauve VIIA, D et VIIIA, B) ;
- VIII. Firmalampen (Dressel 5A, B, C et 6) ;
- IX. Lampes à suif (Ponsich 6A, B et Loeschke XII) ;
- X. Tüllenlampen (Loeschke XIV) et chandeliers ;
- XI. Lampes chrétiennes (Ponsich IVA et C) ;
- XII. Lampes tardives à décor de globules (Leibundgut XXXV) ;
- XIII. Lampes à corps aplati et anse transversale (Provoost V3) ;
- XIV. Lampes de type inédit ;
- XV. Fragments de type indéterminé.

lié à l'augmentation de la demande des consommateurs au début du I^{er} s. ap. J.-C. Les variantes des types précédents, c'est-à-dire les lampes à volutes inachevées ou dégénérées, ou celles à deux becs et anse plastique (type V) sont, quant à elles, peu fréquentes, 5 %, leur diffusion ayant sans doute été moins importante.

Apparues, elles aussi, au I^{er} s. de n.è., les lampes à bec rond (type VII) ne sont pas très courantes (6,1 %). Peut-être n'ont-elles pas réussi à faire de percée sur le marché régional parce qu'elles étaient concurrencées par les lampes à volutes et les Firmalampen.

Fabriquées plus rapidement que les lampes classiques, ces dernières sont apparues dans le Poitou-Charentes dès l'époque flavienne. Elles représentent 17,3 % des lampes étudiées mais leur diffusion est limitée à Poitiers, Saintes et Béruges, et leur qualité varie selon ces trois sites. A Saintes, leur pâte est fine et légère, les estampilles qu'elles portent sont moulées en fort relief. A l'inverse, à Poitiers, elles sont, à plus de 85 %, issues de surmoulages et sont d'un travail grossier.

Autre production importante, les lampes à suif (type IX). Elles proviennent presque toutes de Poitiers. Nous n'avons aucun élément de datation les concernant car elles sont toutes dépourvues de contexte archéologique précis. Ce type existe dès le I^{er} s. ap. J.-C. mais peut-être apparaît-il dans la région plus tardivement, en

liaison avec une diminution de la consommation de l'huile devenue trop rare ou trop chère, et une augmentation de l'utilisation de graisses animales pour l'éclairage. Très proche, le type X, c'est-à-dire les *Tüllenlampen* et un chandelier recouvert d'un bel engobe micacé, datés du II^{ème} s. de n.è. au plus tôt. Ils utilisent le même genre de combustible que le type IX.

Les lampes tardives, qui apparaissent au III^{ème} s., c'est-à-dire les lampes chrétiennes (type XI), à décor de globules (type XII) ou à corps aplati et à anse transversale (type XIII), sont rares. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas uniquement régional, il touche toutes les provinces de l'Empire romain, hormis l'Afrique du Nord. Les problèmes d'approvisionnement en huile, une désaffectation des consommateurs, le recours à d'autres types de luminaires sont autant de facteurs expliquant cette rareté.

A noter enfin, la découverte de trois lampes de type inédit (colonne XIV), trouvées à Poitiers. Elles sont d'un travail grossier et n'ont pas pu être datées, leur contexte archéologique nous étant totalement inconnu.

Dominant donc, dans cet inventaire, des formes répandues surtout aux I^{er} et II^{ème} s. ap. J.-C. A partir du III^{ème} s., la consommation de lampes semble décliner rapidement.

IV. L'ORIGINE DES LAMPES

Aucune analyse physico-chimique des pâtes n'ayant été faite, il est parfois hasardeux de vouloir déterminer l'origine des lampes découvertes dans la région.

Nous pouvons, cependant, émettre des hypothèses. Il semblerait que nous ayons essentiellement trois origines. La première serait italienne, en particulier pour les lampes de tradition hellénistique, tardo-républicaines, voire certaines Firmalampen de belle facture trouvées à Saintes. La seconde pourrait être gauloise, compte tenu du nombre important de spécimens surmoulés. Ainsi, certains fragments, découverts à Aulnay, ont été reconnus comme des productions de Montans (4).

De même, quelques lampes, mises au jour à Saintes et à Luxé, pourraient avoir une origine montanaise si l'on en juge par leur décor ou l'aspect extérieur de leur pâte (5). Cette hypothèse semble étayée par les échanges économiques déjà mis en évidence pour d'autres produits de type luxueux ou semi-luxueux (céramiques sigillées et à parois fines)(6). A Poitiers, quelques exemplaires, quant à eux, semblent venir de Lezoux (7).

Nous possédons quelques estampilles. Quatorze lampes sont concernées dont douze Firmalampen. Huit potiers ont été identifiés : BASSA, COMVNIS, EVCARPVS, FESTUS, FORTIS, NERI, C. OP(pius) RES(titutus), PHOETASPVS et SEXTVS. Tous sont italiens et ont travaillé entre l'époque flavienne et la seconde moitié du II^{ème} s. Malheureusement, la plupart de ces signatures sont surmoulées et risquent de n'être jamais sorties de l'officine mentionnée.

V. L'USAGE DES LAMPES

Nous avons vu que beaucoup de lampes se trouvaient dans les habitats. Il semble, néanmoins, que leur fonction première n'ait pas été utilitaire mais simplement

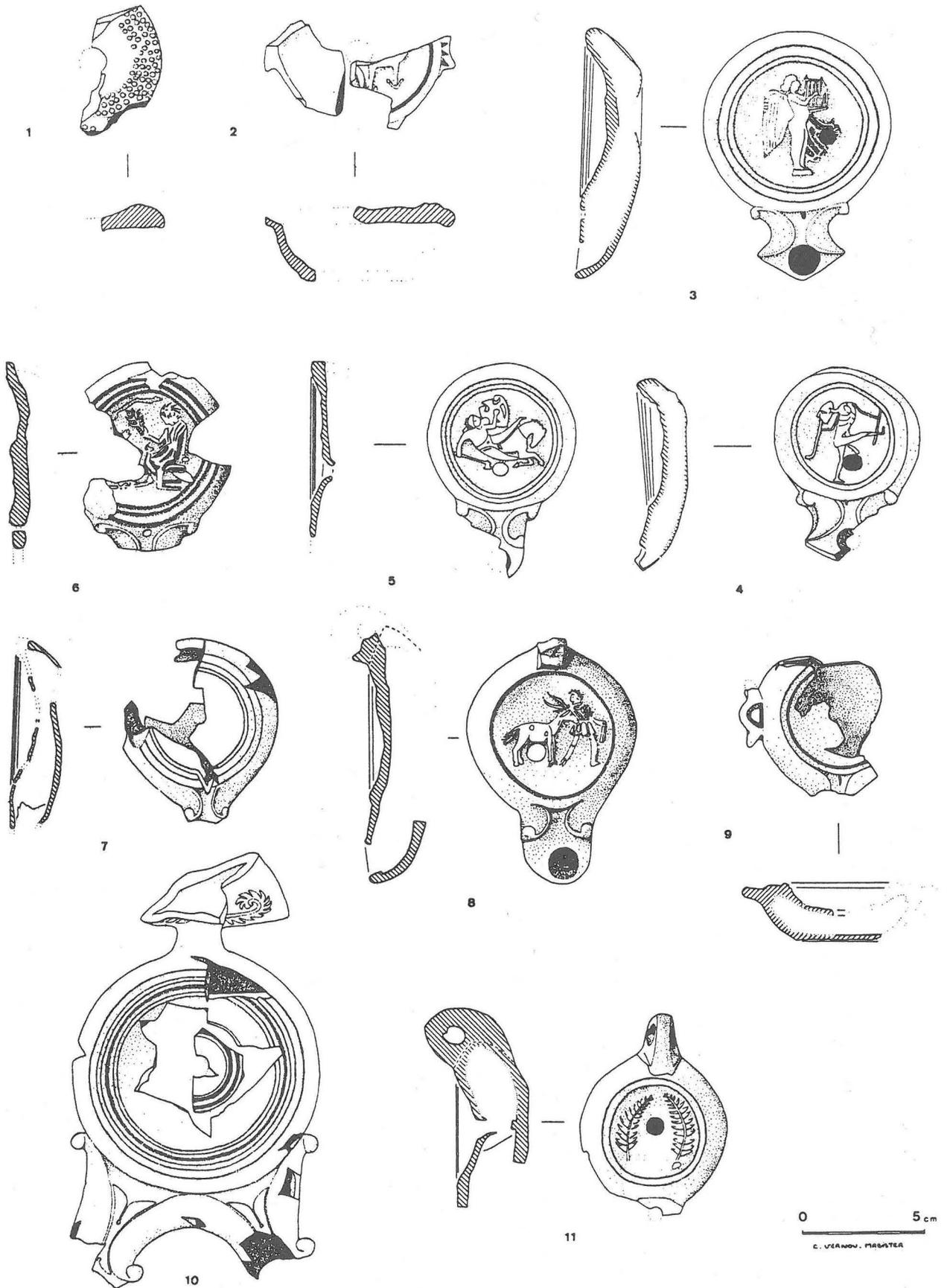


Figure 3 - Exemples de lampes trouvées dans la région Poitou-Charentes. 1 et 2 : lampes tardo-républicaines ; 3 et 4 : lampes à bec triangulaire et volutes simples ; 5 : lampe à bec rond et volutes doubles ; 6 : fragment de lampe à volute ; 7 et 8 : lampes à volutes inachevées ; 9 : lampe à volutes dégénérées ; 10 : lampe à deux becs et anse plastique ; 11 : lampes à bec rond.

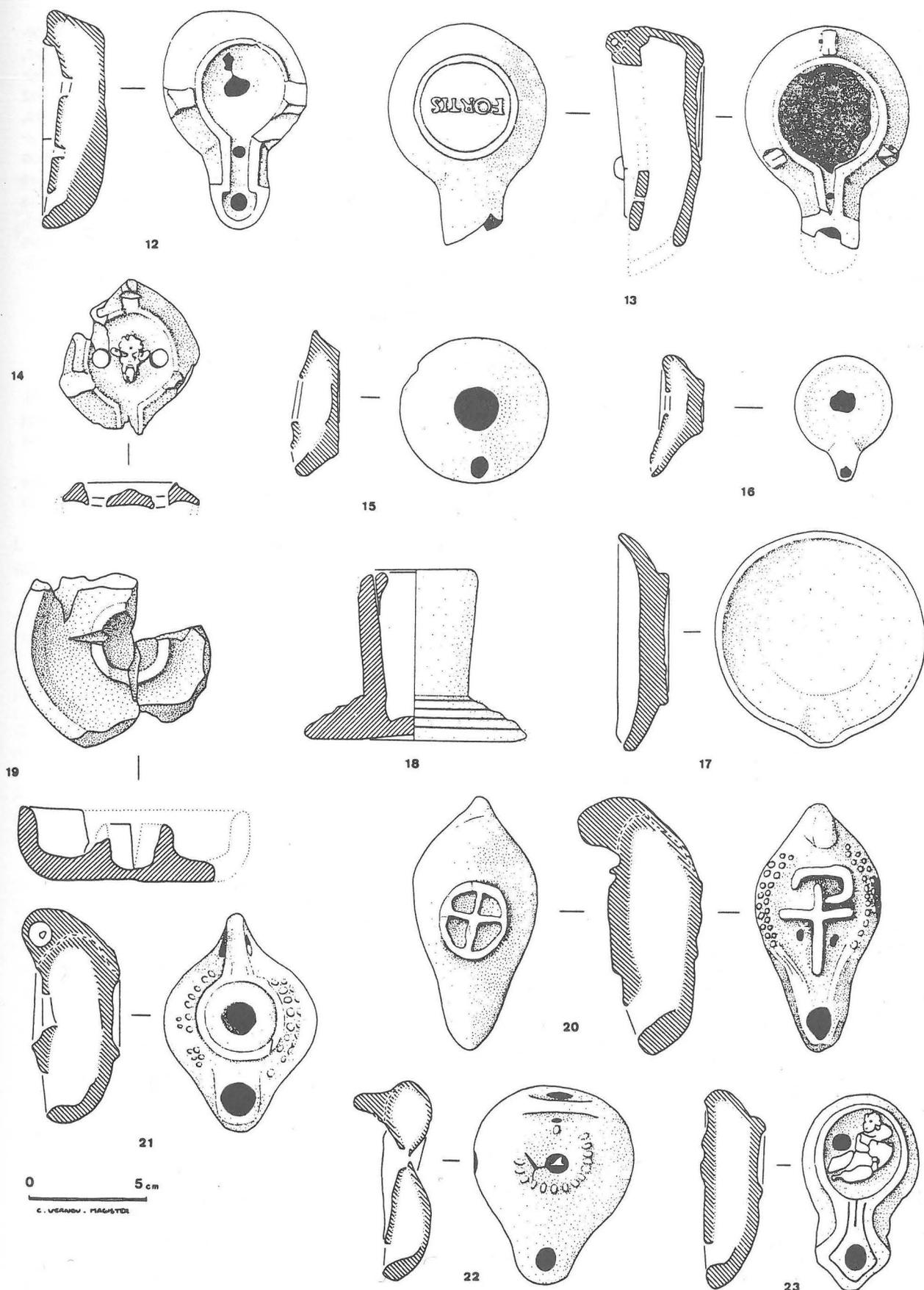


Figure 4 - Exemples de lampes trouvées dans la région Poitou-Charentes. 12, 13 et 14 : Firmalampen ; 15, 16 et 17 : lampes à suif ; 18 : chandelier ; 19 : Tüllenlampe ; 20 : lampe chrétienne ; 21 : lampe à décor de globules ; 22 : lampe à corps aplati et anse transversale ; 23 : lampe de type inédit.

décorative puisque sur 180 objets en terre cuite, 20 % d'entre eux, seulement, présentent des traces de feu indiscutables. Les lampes n'auraient donc, avant tout, qu'un rôle décoratif, les habitants de la région privilégiant les luminaires traditionnels. Si nous retenons cet usage de la lampe, il paraît étrange que les consommateurs n'aient pas hésité à acheter des exemplaires souvent de médiocre qualité, à engobe noir ou verdâtre, au décor usé ou empâté, voire même des ratés de cuisson (8). Ils ne recherchaient pas forcément le bel objet de qualité -peut-être trop coûteux- mais pouvaient céder à un phénomène de mode dont l'Antiquité nous a livré d'autres exemples.

Notre volonté, à travers ce travail, était d'étudier un

exemple concret de consommation d'un produit importé. Les lampes constituaient un sujet, pointu certes, mais idéal car nous n'avions aucune trace de production locale. Nous avons vu que ces objets étaient assez rares, hormis le long de la grande voie Bordeaux-Tours, et que leur impact était, en fait, réduit puisqu'ils n'avaient apparemment jamais supplanté les autres types d'éclairage et que leur diffusion avait chuté après le II^{ème} s. de n.è. Cette étude reste bien modeste et pose plus de questions qu'elle n'en résout mais nous pensons que c'est aussi à partir de l'analyse d'exemples régionaux que la commercialisation des lampes antiques sera mieux comprise.

NOTES

(1) C. MAGISTER, *Les lampes antiques dans la région Poitou-Charentes*, mémoire de D.E.A., Poitiers, octobre 1989, (dactylographié).

(2) A la suite de Jacqueline Bonnet, par origine, nous entendons la localisation du lieu de production, alors que la provenance fait référence au site où la lampe se trouvait au moment de son enfouissement. Cf. J. BONNET, La production d'un atelier de lampes romaines en terre cuite, dans *Studia Gallica II* (Actes du colloque de Metz, 1982, sur "La céramique antique en Gaule"), 1985, p. 114.

(3) Par exemple, quatre lampes ont été mises au jour dans des tombes, au XIX^{ème} s., au Bois-Plage-en-Ré (Charente-Maritime). Quatre autres lampes ont été trouvées dans une tombe à Ronsenac (Charente). Un fragment de médaillon a été découvert récemment au Gué-de-Sciaux (Antigny-Vienne).

(4) D. et F. TASSAUX, *et alii*, Aulnay-de-Saintonge : un camp augusto-tibérien en Aquitaine, dans *Aquitania*, 2, 1984, p. 114-115.

(5) C'est du moins l'impression que nous retirons de la lecture du mémoire de Gabrielle Bergès : G. BERGES, *Les lampes de Montans*, D.A.F., 21, Paris, 1989.

(6) Cf., par exemple, l'article précédent à propos des importations de céramiques sigillées à Saintes et en Saintonge.

(7) C'est le cas, en particulier, de la Firmalampe portant une tête de satyre, représentée Fig. 4, n° 14. Un exemplaire identique est conservé dans une des vitrines du musée de Lezoux.

(8) Deux ratés de cuisson sont dessinés : sur la Fig. 4, il s'agit de la lampe représentant un fumeur de pipe (n° 4) et sur la Fig. 5, de celle possédant un corps aplati et une anse transversale (n° 22).



DISCUSSION

Président de séance : J.-C. PAPINOT

Louis MAURIN : Comment peut-on dire, avec la vente d'objets de rebut, on touche à la mentalité de l'époque ?

Claudine VERNOU-MAGISTER : Je dis que c'est intéressant sur le plan des mentalités parce qu'en fait, on pourrait s'attendre à ce que les gens soient exigeants et qu'ils n'achètent que des objets de très belle qualité ; en fait, on trouve des objets qui ne sont pas très beaux, les couvercles n'ayant pas été mis avec les bons réservoirs ; les rebuts de cuisson se trouvant également commercialisés, c'est assez étrange.

Fanette LAUBENHEIMER : Une information, à propos de ce que vous disiez de l'apport des ateliers du sud, en matière de lampe, vers Saintes et la région : un atelier supplémentaire est celui de Sallèles-d'Aude, près de Narbonne, surtout connu pour sa production de matériaux de construction, d'amphores et de céramiques communes. A notre grande stupéfaction, nous nous sommes aperçus qu'il produisait des lampes, de fort belles lampes. Au départ, j'avais pensé qu'elles venaient tout droit d'Italie. J'ai consulté, à Rome, mon collègue Pavolini ; je lui ai montré des photos et il a reconnu ces lampes comme venant d'Italie, sans problème, les cartons étant, évidemment, italiens : ménades dansantes, Pégase ailé, etc.

Les lampes sont présentes en plusieurs exemplaires ; certaines sont trop cuites ; elles ont été trouvées dans un bac de décantation d'argile désaffecté, dans lequel on a rejeté des rebuts de cuisson en quantité, essentiellement de la céramique commune et ces fameuses lampes. Elles ont été analysées par le Laboratoire de Céramologie de Lyon qui a prouvé qu'elles étaient locales.

Claudine VERNOU-MAGISTER : C'est très intéressant, parce que, justement, le problème des lampes de Poitou-Charentes, c'est qu'aucune analyse physico-chimique des pâtes n'a pu être réalisée. En fait, je pense qu'une grande partie provient des ateliers de Gaule du Sud et qu'il est possible que quelques exemplaires soient importés d'Italie ; c'est tout à fait probable, mais il est évident que de beaux exemplaires peuvent avoir été produits en Gaule dont on connaît mal la production de lampes de ces ateliers.